A.I.D.M.O.V.®
ASSOCIATION INTERNATIONALE
DE DRAINAGE LYMPHATIQUE MANUEL
« ORIGINAL MÉTHODE » Dr. E. VODDER

Conditions générales des centres de formation
(Edition octobre 2026)
Formation en drainage lymphatique manuel Méthode Originale du Dr. Emil Vodder

Conditions d'admission

Le futur(e) participant(e) en formation de drainage lymphatique manuel Méthode Originale Dr. Emil Vodder doit être titulaire d'une attestation en tronc commun – Cycle 1 - (anatomie-physiologie-pathologie) de minimum 150 heures accréditées par une école reconnue avec un certificat de formation.

Inscription

Cours à thèmes, théorie

L'inscription se fait par e-mail ou courrier postal à la direction de l'école pour tous les cours de théorie du système lymphatique, les cours à thèmes ainsi que pour les cours de lymphotaping et de bandages.

Cours modules 1,2,3 et 4

L'inscription pour la pratique du DLMV se fait directement auprès de l'enseignant(e) choisi (e) au plus tard un mois avant l'ouverture des cours.

Dès la réception de votre inscription au cours, vous recevrez une facture accompagnée d'un bulletin de versement. Le délai de paiement est impératif. Votre inscription vous oblige à payer l'écolage.
Le non-paiement du cours ne sera pas considéré comme une annulation de votre inscription.

L'inscription sera effective dès la réception du montant dû et validé par banque ou poste.
L'enseignant(e) et l'école se réservent le droit de demander une attestation du paiement au participant(e).
L'enseignant(e) ou l'école se réservent le droit de refuser un(e) participant(e) dans une formation. L'élève peut demander un recours à la direction de l'école.

Enseignement

Pour une question d'organisation, l'école et l'enseignant(e) se réservent le droit de repousser ou d'annuler les cours par manque de participant, d'absence du (de la) chargé(e) de cours ou d'autres raisons. Le nombre de participants minimum et maximum est déterminé par l'école et l'enseignant(e) pour garantir un enseignement de qualité dans les cours de théorie ou dans les cours de pratique. La présence aux cours est obligatoire.
Les cours pratiques non suivis doivent être remplacés. Ils peuvent être remplacés chez l'enseignant(e) ou chez un(e) autre enseignant(e) AIDMOV avec validation de la direction de l'école.
Les cours théoriques seront à remplacer lors d'une prochaine session.

Attestation des cours et certificats

Le suivi d'un cours complet vous permettra d'obtenir une attestation. Obligation de suivre tous les cours de chaque module pour l'obtention d'un certificat. Pour les formations continues, les heures notées correspondent aux heures de présence en cours.
Chaque certificat sera obtenu par un examen final après chaque niveau et supervisé par un(e) enseignant(e) certifié. La description pour l'obtention de chaque certificat est expliquée sur notre site : www.aidmov.ch.
En cas d'arrangement de paiement, l'école ou l'enseignant(e) se réserve le droit de ne pas remettre l'attestation de cours ou certificat tant que la facture n'est pas soldée.

Siège central : CH-1095 Lutry
Adresse postale : A.I.D.M.O.V. – p.a. Silvia Sudan – Route des Monts-de-Lavaux 295 – 1090 La Croix-sur-Lutry
www.drainage.ch – www.aidmov.ch

Enseignement des connaissances acquises lors des cours
Les participants aux cours s'engagent à pratiquer la méthode de drainage lymphatique manuel selon la Méthode Originale du Dr. Emil Vodder en respectant les instructions reçues et à ne pas enseigner ni diffuser la méthode.
En cas de non-respect des règles établies, une sanction financière de CHF 5'000.- sera appliquée ainsi que la radiation immédiate de l'association.

Protection des données
Par respect et éthique pour notre profession, les participant(e)s s'engagent à ne pas publier de photos, films (des autres participants, de l'école) du matériel de cours ou des informations de l'école sur Internet ou à des tiers.
Il est interdit d'effectuer des enregistrements vidéo ou audio ou des photos dans les locaux des cours.

Annulation d'inscription
Toute annulation de participation à un cours doit être adressée par écrit (par e-mail ou courrier postal) à l'école ou l'enseignant(e) en charge dudit cours en indiquant l'annulation de son inscription. La date d'envoi de l'e-mail ou du timbre postal faisant foi comme date d'annulation du cours.

Toute annulation de participation à un cours entraîne des frais administratifs. En fonction de la date d'annulation, les dispositions suivantes sont applicables :

Date d'annulation d'inscription	Frais d'annulation retenus
Jusqu'à 60 jours civils avant le début du cours	30% du coût total de l'écolage
Entre 59 et 31 jours civils avant le début du cours	50% du coût total de l'écolage
Entre 30 jours et le jour du début du cours	Pas de dispense de paiement ni de remboursement
Arrêt de la formation	Pas de remboursement

Pour une raison majeure (maladie, accident ou autre), la direction de l'école ou l'enseignant(e) se réserve le droit de prendre une décision pour un éventuel remboursement.

Voie de recours
Les demandes de recours sont à adresser directement à la direction de l'école.

Formation continue
L'école propose également des cours de formation continue. Ces cours ne peuvent être suivis que par les élèves ayant suivi un cursus complet de formation en DLMV avec obtention des certificats.

Arrêt et reprise de la formation
Lors d'un arrêt de la pratique du drainage en fin de cursus ou au cours du cursus, seul un(e) enseignant(e) est à même d'évaluer le niveau de la compétence du thérapeute. Un examen pratique avec un de nos enseignants est nécessaire lors du premier jour de formation.

Abandon du (de la) participant(e)
Lorsqu'un participant(e) abandonne un cursus, un entretien avec l'enseignant(e) est toujours nécessaire et sera analysé.
Les conditions d'annulation d'inscription s'appliquent.

Siège central : CH-1095 Lutry
Adresse postale : A.I.D.M.O.V. – p.a. Silvia Sudan – Route des Monts-de-Lavaux 295 – 1090 La Croix-sur-Lutry
www.drainage.ch – www.aidmov.ch